

« Le corps et ses genres. Les dimensions corporelles des différences sexuelles », journée d'étude organisée à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, le 6 juin 2009

Observer et lire les corps dans l'espace public parisien postrévolutionnaire, 1795-1799
(Texte de la communication)

Clyde Plumauzille

Doctorante et allocataire-monitrice à l'Institut d'Histoire de la Révolution française
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

L'objectif de cette communication est de montrer comment la surveillance des pratiques corporelles de la société directoriale par l'administration policière de Paris, nouvellement réorganisée sous le Directoire (1795-1799), contribue à normer les corps des individus dans l'espace public. Au sein de l'étude de ce processus, et dans le cadre plus général de cette journée d'étude consacrée aux dimensions corporelles des différences sexuelles, il est essentiel de rappeler que l'approche conceptuelle du genre insiste sur le corps comme une matérialité façonnée par des normes sociales et politiques conditionnant les individus en société. Ainsi, il n'est pas inutile de se référer à l'article fondateur de Joan Scott, « *Le genre : une catégorie utile d'analyse historique* »¹, le genre est défini comme « un élément constitutif des relations sociales fondées sur les différences perçues entre les sexes ». Il nous faut bien insister sur cette notion de « différences perçues » qui nous permet d'attirer l'attention sur la volonté sociale et politique du gouvernement directorial de différencier les individus dans une société révolutionnaire dont les marqueurs sociaux ont été bouleversés. On touche ainsi ici les enjeux du corps comme critère d'identification particulièrement sollicité par la surveillance policière soucieuse d'encadrer un espace parisien dont la population est encline à l'agitation.

Par cette approche qui entend déconstruire l'observation des pratiques corporelles de la société directoriale, il nous est également possible de revenir sur le cliché historiographique durable du « libertinage directorial » qui dresse le plus souvent un tableau sulfureux sans en expliciter les

¹ SCOTT, Joan, « *Genre : Une catégorie utile d'analyse historique* », dans RIOT-SARCEY Michèle, VARIKAS Eleni, et PLANTE, Christine, (dir.) *Le Genre de l'histoire*, Cahiers du GRIF/Ed. Tierce, N°37-38, 1988.

ressorts historiques. Ce cliché fait ainsi écran à une étude historique poussée des composantes socio-culturelles d'une « pulsion libidinale » qui semble s'être emparée de toute la société et ce sur un épisode très bref qui constitue pourtant un laboratoire essentiel du XIXe s. Période de transition politique vers une « République sans Révolution », le Directoire est également une période de transition sociale élaborant les nouveaux marqueurs de la société bourgeoise du XIXe siècle. Et, cette république qualifiée alors de « modérée » prépare l'entreprise autoritaire napoléonienne de pacification sociale qui entend évacuer tout affrontement politique noué aux identités sociales.

La pacification politique que tente le Directoire trouve son écho dans le domaine social dès lors que de toute part l'élite au pouvoir appelle au retour de l'ordre moral et à la régénération de la nation républicaine. Cette idée de « régénération » et de « perfectionnement » s'inscrit, dès 1789, dans les logiques de conflits et de reconstruction de l'espace politique, portée par les Idéologues. Elle joue un rôle fondamental dans la mise en place et la défense du projet républicain du Directoire en prônant l'absolue nécessité de changer l'homme lui-même pour mener à son terme le progrès social et le rendre irréversible : changer l'homme pour changer d'époque. La Régénération se veut ainsi une révolution appliquée au domaine des mœurs soit à tout ce qui touche au comportement des hommes et à leur performativité identitaire au quotidien. A cet égard l'obsession de la dégénérescence morale portée par les contemporains du Directoire est symptomatique de ce changement d'époque et des inquiétudes qu'il soulève au cœur de la société.

Cette obsession constitue ce grand cliché historiographique qui incarne le Directoire dont l'évocation est instantanément surinvestie d'un potentiel sulfureux nuisant à une étude objective de ses composantes sociales et culturelles. On ne retient qu'une société de luxe et de luxure, de bals étourdissants, de foisonnement des sens, en quelque sorte un défouloir qui ferait suite à l'austère et puritaine Terreur. Ces images constituent des raccourcis historiques saisissants que les contemporains ont utilisés dans une perspective moralisatrice mais aussi comme les marqueurs d'un bouleversement de la société. Ce désordre moral tant décrié n'est que le masque d'un bouleversement des normes sociales que la société tente individuellement et collectivement d'adapter. Remarquons ici que les tensions liées aux normes de genre sont particulièrement saillantes dans ces moments de rupture que ce sont les révolutions ou encore les « fins de siècle ». Le fond du problème n'est donc pas de nier ce cliché mais de le déconstruire. Il s'agit de s'interroger sur cette tension fantasmatique qui use et abuse de la sexualité, et surtout de savoir pourquoi et dans quel contexte cette métaphore de la licence sexuelle s'est emparée de la période du Directoire ? Derrière cette tension fantasmatique, c'est donc la stigmatisation de cette présence libidinale des corps dans l'espace public qu'il nous faut analyser.

Dans cette optique, il convient de dépasser les discours dominants – des contemporains et des historiens – de la « désolation rituelle de la débauche »² et de confronter cette vision morale du jeu des corps sous le Directoire à une approche historique, sociale et culturelle, de ces pratiques individuelles et corporelles.

Cette histoire des pratiques est possible dans le cadre d'une « vision de terrain » que peuvent nous offrir notamment les sources policières et c'est pourquoi nous avons choisi d'étudier ici plus spécifiquement le *Recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris* compilé par Alphonse Aulard, *Paris sous le Directoire*³. Ce corpus est composé des rapports de surveillance quotidiens de l'administration centrale de police de Paris ainsi que des coupures de presse de la période allant de 1795 à 1799. Ces rapports jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'espace parisien puisqu'ils sont transmis au ministère de la Police qui décide, à l'aide de ce matériel, des directives de surveillance et de répression à mettre en œuvre. Ces sources offrent une vision policière du quotidien parisien, complétée par la vision médiatique offerte par la presse, de la mise en scène des corps dans l'espace public. Elles permettent ainsi une approche de la perception des corps par les administrateurs du nouveau régime directorial soucieux d'une légitimation de son pouvoir naissant par le biais de l'instauration d'une république d'ordre qui encadre et discipline la société. Au sein de cette approche et de la fonction politique et disciplinaire de la surveillance des corps, on verra comment les catégories de corps et de genre opèrent pour tenter de fixer les hiérarchies sociales et appréhender les identités individuelles.

Par ailleurs, ce corpus nous offre également une approche du vécu de ces corps parisiens dans l'espace public bien que la vision reste biaisée par le filtrage de la rédaction policière. Nous pourrions alors étudier également comment ces identités physiques et genrées sont mises en scène par les individus qui tentent, à l'instar des pratiques d'observation de l'administration policière, de se redéfinir par ce rapport au corps dans l'espace public. Ce double éclairage de la perception policière et du vécu parisien renvoie à la conscience des individus de ce moment de rupture et de réorganisation sociale et au désir de voir et de saisir ses identités individuelles.

La vue joue ainsi, un rôle premier de connaissance et de reconnaissance des identités, identités appréhendées et rendues intelligibles par les apparences et les manifestations du corps. L'observation constitue l'enjeu essentiel de ces rapports de police qui entendent établir une sorte de baromètre moral de la société parisienne au jour le jour. Cette observation joue un rôle éminemment stratégique dans le contexte de transition du Directoire qui hérite d'une société dont les hiérarchies

2 FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 37.

3 AULARD, Alphonse, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire : recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris*, Paris, Le Cerf, Noblet, 1898 – 1902, 5 vol.

ont été bouleversées par l'onde de choc révolutionnaire : l'enjeu est donc de voir pour fixer les identités individuelles et rétablir un ordre stable et hiérarchisé garant du maintien de la République bourgeoise alors en élaboration.

Ces rapports se concentrent sur les espaces publics urbains de Paris, particulièrement propices à une mixité sociale et sexuelle. C'est pourquoi les rubriques que l'on retrouve le plus souvent dans ces rapports sont celles de « spectacles », « bals », et « promenades publiques », c'est-à-dire, des territoires d'ordre culturel, des lieux de loisirs, de rassemblement et surtout de mélange des corps. Cette caractéristique est clairement explicitée dans ces rapports comme celui du 6 novembre 1795⁴ :

Spectacles._ « Le militaire, la fille publique, l'artisan, le citadin et la paysanne y représentent le spectacle de la satisfaction et du contentement. Tout s'y est passé tranquillement, excepté dans les foyers du Vaudeville, où la décence est mal observée. »

Il convient de noter que ce sont ces lieux qui rendent possible ces rapports de sociabilité — la mixité sociale et sexuelle du militaire, de la fille publique, de l'artisan, du citadin et de la paysanne — et de visibilité — la mise en scène de cette mixité et de ses cadres comme ici le théâtre — qu'ils rendent possibles, qui ont été les catalyseurs de l'expérience révolutionnaire et ont participé à la mise en place d'un espace public, transparent et ouvert. Cette dynamique explique l'attention consacrée par les administrateurs à la décence des lieux : décence qui renvoie tant au comportement physique qu'au comportement politique des individus. Le projet politique du Directoire étant de « terminer » la Révolution et d'instaurer une République d'ordre, il est donc essentiel pour son administration de redoubler son emprise sur ces lieux de tensions et d'expressions propices au désordre. Le Rapport de la commission du 16 novembre 1795 se plaint ainsi de la surpopulation des théâtres parisiens et des comportements que cette mixité génère :

« Spectacles._ Toujours pleins (...) composés, comme à l'ordinaire, de filles publiques, de militaires et de jeunes étourdis, dont la conduite et les conversations ne sont ni décentes ni morales⁵. »

Cette mixité et cette densité décrites ici renvoient à un aspect récurrent dans les rapports concernant la vision des administrateurs de corps « encombrants » prenant possession de l'espace public.

Aussi, bien que le corps ne soit pas désigné tel quel, les verbes, les adjectifs ou le champ lexical comme dans ces deux derniers rapports renvoient le plus souvent au physique et au sensuel au travers de l'évocation des « conduites » et de la décence ou de l'indécence des individus. Dans les cadres rhétoriques de cette observation policière, vêtements, comportements et verbes évoquant l'exposition corporelle et les divers sens, participe de ce que l'on pourrait nommer une « mise en texte des corps ».

4 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t. II, p.361

5 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t.II, p. 392

Cette mise en texte nous permet de dégager la place spécifique du corps dans ces lieux : comment ces derniers sont perçus et agis dans la ville. Lors des spectacles, des bals ou des promenades, le corps se constitue lui même en spectacle. Spectacle dans l'espace public qui explique sa médiatisation par le biais de la presse mais aussi des administrateurs de police. Cette dimension est particulièrement frappante pour ce qui touche à la mode vestimentaire des individus en témoigne cet extrait du journal *Le Miroir* du 25 mai 1797 :

« Modes. Oh la jolie femme ! Oh la jolie tournure ! Oh le joli spencer (boléro court qui laisse voir la taille et la gorge) ! Tels étaient les cris d'admiration qu'arrachait à Bagatelle une de nos Belles (...), un spencer attaché par la main du goût sur un corps dessiné par celle des amours, sur la taille en un mot de la délicieuse Sophie, ou, un spencer est alors le véritable costume des grâces »⁶.

Le caractère emphatique de la description et la multitude de phrases exclamatives qui ponctue ce genre de coupure de presse démontre en outre que la médiatisation du corps des femmes dans l'espace public est le plus souvent déclinée sur le mode d'une érotisation. Ainsi, le genre féminin exposé publiquement, dans ses parties sensuelles comme la dénomination du « corps » et de la « taille », est en quelque sorte nécessairement érotique.

Ce spectacle des corps, c'est aussi la « dansomanie » qui s'empare du Directoire et qui voit se multiplier les bals qui sont le plus souvent le lieu d'« orgies » selon les administrateurs de police, où militaires et filles publiques dansent « scandaleusement » aux yeux de tous⁷. L'interaction des corps a « mauvais genre » : elle marque négativement les hommes et les femmes qui s'y adonnent et c'est pourquoi les rapports insistent tant sur la population de militaires et de prostituées qui participent à ces loisirs. Une fois de plus, l'exposition publique du corps, doublée du rapport sensuel de la danse, érotise le physique et le rend menaçant aux yeux des autorités. Ce qu'on pourrait appeler une « insoutenable légèreté de l'être » pose problème car le culte du plaisir individualiste remplace celui de l'austère République et maintient une grande instabilité dans le tissu social comme le remarque, dans le courant de l'été 1797, le journal *Le Conservateur*, organe de presse officiel du gouvernement qui remarque que :

« Au milieu de cette divergence d'opinions, le plaisir est cependant la déité suprême des Parisiens et ce qui les occupe le plus ».

Les autorités critiquent le fait que le *Plaisir* et non la République ou encore la Famille soit le référent de cette génération, un référent hédoniste éminemment individualiste. Cette consommation physique et sensuelle de plaisirs qui se joue dans l'espace public est donc perçue comme un vecteur de désordre aux yeux des autorités, car elle procède d'une mise en scène individuelle, spontanée qui échappe complètement au projet de régénération morale républicain.

6 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t. IV, p. 135.

7 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t. II, p. 666.

La rédaction de ces rapports nous permet par ailleurs d'effectuer un recoupement entre les thématiques du corps et celles de l'écriture. Le corps s'écrit et il est à la fois l'objet et l'enjeu d'une construction. Ces rapports « mettent en forme » les corps par leurs objectifs d'identification et de transcription du comportement des individus au jour le jour. C'est pourquoi, au sein de ces derniers, les administrateurs développent une véritable galerie de stéréotypes qui requièrent une surveillance particulière de la part de l'administration policière. On les retrouve dans les intitulés de rubriques des rapports comme « Belles », « Prostituées », « Militaires », « Étourdis » ou « Jeunes Gens », dénominations collectives et impersonnelles qui visent à établir des catégories d'individus.

Premier constat, il s'agit le plus souvent de personnes jeunes, à l'identité sociale et professionnelle problématique : de profession dangereuse — la sexualité doublée d'une misère économique pour les prostituées, la violence pour les militaires — ou alors sans ancrage socioprofessionnel comme la catégorie « jeunes gens » qui renvoie tant à la bohème de l'époque qu'à la jeunesse dorée qui semblent se confondre dans une partie de leurs pratiques urbaines. Cette indifférenciation dans les pratiques pose d'ailleurs problème à une société en mal de hiérarchie.

Deuxième constat, c'est l'utilisation que ces individus font de leur corps qui pose problème. L'expérimentation du plaisir sensuel est une composante forte de ces individus « instables » voire « dangereux » pour l'ordre public. Plaisirs physiques exposés comme la *dansomanie*, le commerce sexuel et les rixes des militaires ou plaisirs visuels mis en scène dans les spectacles et promenades publiques, ces individus sont les acteurs du défouloir physique qui semble prendre possession de l'espace public selon la vision quelque peu dramatisée des administrateurs de police.

Le corps et ses usages vont jouer un rôle essentiel dans la définition de ces stéréotypes descriptifs et simplifiés dont la fonction est d'« objectiver la nature humaine », de « la rendre immédiatement visible et jugeable »⁸ pour reprendre les propos de Georges Mosse dans son travail sur la virilité moderne. Cette objectivation se manifeste dans les rapports et dans la presse par un classement des individus en fonction de leur comportement physique et érotique.

Reprenons donc les catégories énoncées :

Les « Jeunes » au genre féminin et masculin socialement instables, ils représentent la nouvelle génération qui n'a connu que les bouleversements révolutionnaires et qui, s'éloignant de la révolution politique, déplace cette dynamique du côté du culturel et du symbolique. C'est ce déplacement qui se traduit aux yeux des contemporains comme une sorte de culte effréné des plaisirs. *L'Ami des Lois* du 30 Messidor an VI (18 juillet 1798) s'alarme de « cette foule de jeunes qui remplit les bosquets de l'Élysée et d'Idalie », et dont « le penchant effréné pour la mollesse (...) annonce la chute de la République ». Cette

⁸ MOSSE, George L., *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, p. 12.

« mollesse », résultat d'une « dissipation des plaisirs frivoles », nous renvoie à la vision scientifico-politique de l'époque soutenue par les Idéologues du régime pour qui un usage immodéré des plaisirs se traduit par une dégénérescence de la constitution individuelle affectant l'ensemble du corps social. Par ailleurs, cette perception de l'usage des plaisirs est à mettre en parallèle avec l'anxiété à l'égard de l'onanisme affectant l'ensemble de la période révolutionnaire et postrévolutionnaire. L'absence de contrôle physique et de l'imaginaire érotique y afférant est problématique car elle entraîne une rupture du contrat social, offrant aux individus, par le biais de ces plaisirs individualistes, un espace de liberté incontrôlable. A l'ère républicaine, cet hédonisme frivole est perçu comme une posture de révolte individuelle : la réaction morale des autorités traduit donc que ces usages du corps sont perçus comme des subversion des normes que le régime tente alors d'établir.

Les « Belles » ou « Merveilleuses » constituent un genre féminin objectivé et érotisé réduit le plus souvent à un adjectif descriptif de leur physique. Comme le constatent les administrateurs quelque peu désabusés, « chaque femme est exposée à la censure des curieux »⁹, ainsi on évoque leurs atours, leur taille, leur gorge... et l'appellation de « Belles » se retrouve autant dans la presse que dans les rapports de police qui participent d'un même engouement médiatique pour ces dernières. La conjonction de cette fascination visuelle de la présence des femmes dans l'espace public et la focalisation sur leurs charmes physiques élaborent ainsi une objectivation sexuelle des femmes et, comme dans la littérature pornographique qui connaît un renouveau à l'époque, ils présentent le plus souvent une image morcelée et fortement érotisée du corps des femmes.

Cette érotisation subversive est particulièrement décriée dans le cas des « filles publiques » qui incarnent une féminité dangereuse dont le corps constitue un « foyer infectieux » aux yeux des autorités. On les retrouve dans la quasi totalité des rapports, elles constituent toujours une multitude monstrueuse nuisible à l'hygiène publique : « Les femmes publiques semblent se multiplier ; elles obstruent le soir presque tous les passages et étalent effrontément la prostitution la plus dégoûtante, tous les citoyens honnêtes réclament du gouvernement des mesures promptes contre ce désordre »¹⁰. Elles incarnent en quelque sorte le corps obsédant, le texte des administrateurs met ainsi en scène le corps oppressant d'une féminité débridée dans l'espace public et c'est moins la prostitution en soi que cette présence physique incontrôlable qui pose problème. L'exposition de leur corps doublée du commerce qu'elles en font les constituent en véritable contre-norme de la féminité qui tend alors vers le retranchement dans l'institution conjugale et la sphère domestique, les prostituées

9 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t. III, p. 376.

10 *Rapport du Bureau de surveillance*, 3 pluviôse an IV (23 janvier 1796), AULARD, Alphonse, *ibid.*, t.II, p. 699.

constituent alors une sorte de sous-genre humain. C'est par la mise en valeur du pathologique que l'on énonce la norme. Cette stigmatisation des corps définit ainsi en filigrane le genre féminin républicain qui ne fait pas commerce de son sexe, par la prostitution ou l'excès de plaisirs en société et dont le corps doit être entièrement dévoué à ses prédispositions maternelles. L'usage du corps dans l'espace public est un critère discriminant essentiel pour différencier les femmes vertueuses des prostituées et c'est pourquoi l'exposition du corps de femmes qui ne sont pas prostituées est problématique pour les autorités.

— Équivalents masculins du mauvais genre des prostituées, les « Militaires » incarnent quant à eux la virilité dangereuse par la violence physique et sexuelle dont ils sont détenteurs. Dans les rapports, on peut lire que « l'on rencontre partout Mars en habits de combat et en partie de débauche »¹¹. Il est intéressant de noter l'inquiétude de ces propos à l'égard du corps militaire, tonalité qui va à l'encontre de l'apologie dominante de l'idéal révolutionnaire viril du citoyen-soldat. Ainsi, il semble que leur présence physique dans l'espace public et ses lieux de loisirs entraîne un détournement de l'idéal viril militaire où les vertus cardinales de force et de conquête se déplacent dans le champ de la sexualité. Cet usage excessif de leur corps en fait un genre masculin trop masculin dans l'immixtion de la violence et de la sexualité licencieuse.

Au fil des rapports de police et de la presse, on peut donc constater comment l'usage du corps est un critère déterminant pour définir les normes et la normalité des genres masculin et féminin, ils contribuent à hiérarchiser les individus, différencier la norme sexuelle républicaine des gens de bonnes mœurs. Il hiérarchise les individus par le biais d'une bienséance imposée par « le haut » à savoir le nouvel État républicain, son administration policière et sa volonté disciplinaire.

Mais ces rapports et coupures de presse doivent être également lus à un second niveau, celui des individus. S'il s'agit certes d'une vision déformée par des préoccupations disciplinaires ou médiatiques, il transparait néanmoins une sorte de bouillonnement social et culturel qui a investi l'espace public et ce depuis la Révolution. Les corps s'exposent si l'on en croit un extrait des rapports de police du 28 Thermidor an IV (16 août 1796) symptomatique de cette performativité des corps :

« Esprit public._ Les promenades offraient le tableau du luxe et de l'aisance, et chacun paraissait en jouir, et semblait se promettre d'en partager les jouissances de l'usage »¹².

11 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t. II, p.428, frimaire.

12 AULARD, Alphonse, *ibid.*, t. III, p. 391

Dans ce processus de mise en scène des corps, l'acte de regarder – le regard des autorités, le regard des individus entre eux – dans ces sources est essentiel pour saisir les mutations sociales qui se traduisent dans le jeu des corps. Pour reprendre Alain Corbin, « l'Histoire du corps est indissociable de celle du regard que l'on porte sur lui¹³ ». La vue rencontre ici la matérialité du corps exposé, attribut essentiel pour mettre en scène les pratiques culturelles, se confronter au regard des autres et s'identifier. Les rapports mettent donc en scène un jeu de regard autour du corps : surveillance des administrateurs sur les individus et leurs pratiques dans l'espace public, observations des individus entre eux où le plaisir visuel joue un rôle important. On l'a vu, la consommation est exposée, comme les corps consommant les plaisirs à même l'espace public. Si les rapports insistent sur la mode vestimentaire, c'est ainsi que les individus affichent leur richesse par le luxe de leurs vêtements et des fastes publics auxquels ils participent et ce en dehors de tout contrôle social et politique. On y définit ses propres marqueurs sociaux, on affiche son hédonisme et son insolence face à un régime qui se réclame résolument austère et vertueux. Enfin par son corps on affiche son individualité sociale et sexuée dans l'espace public : le corps est un élément clé de la subjectivité moderne comme l'avait déjà remarqué Michel Foucault dans *La Volonté de savoir*¹⁴.

C'est alors qu'on peut mieux saisir les enjeux du cliché du libertinage directorial qui prend source dans cette ostentation corporelle. On se situe à une époque où les sphères publiques et privées débordent encore largement l'une sur l'autre dans le sillage d'une Révolution qui a politisé toutes les relations sociales. La relative libération des corps qui s'affiche constitue donc un objet et un enjeu du discours politique dont la légitimité passe par l'encadrement et la fixation de la nation qu'il représente. Cependant, cette « ostentation » est le résultat de mutations sociales et culturelles en cours qui expliquent que l'exposition du corps des prostituées, omniprésente, est bien plus le résultat de la détresse économique du Directoire que d'une dégénérescence morale. De même, la présence des militaires dans l'espace public est à mettre en relation avec le contexte de militarisation de la société directoriale, prélude de la période napoléonienne, impériale et conquérante. Cependant au-delà de ce contexte socio-économique, c'est aussi l'exposition de corps désirants, de corps avides qui se joue sur la scène publique parisienne. L'espace urbain est un véritable lieu d'expression pour une population en quête de repères et leur corps constituent le support privilégié de cette performativité identitaire dès lors que les anciennes hiérarchies sociales se sont dissoutes. Ces pratiques corporelles nous permettent donc de saisir ces rapports à soi et aux autres qui s'élaborent dans cette période de transition et de saisir comment cette société bouleversée

¹³ CORBIN, Alain, « La rencontre des corps », in CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges, *Histoire du corps t. II De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005, p. 206.

¹⁴ Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité*, t. I : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 163-164.

fait l'expérience d'elle-même. Les jugements moralisateurs des contemporains masquent ces dynamiques mais ils leur permettent également de signifier et d'incarner ce trouble politique et social qu'elle expérimente. La volonté de catégoriser et de normer les individus participent de cette dynamique. De plus, la séparation que tente d'opérer le gouvernement dans le cadre de sa politique d'ordre passe par un lissage des comportements et la répartition de ces derniers entre les deux sphères publique et privée. L'intime, le physique rappellent trop la Révolution et sa dynamique énergique et fouguese. Il faut neutraliser le corps dans l'espace public à en croire les administrateurs de police.

On se situe ici à un moment de tensions et de possibilités entre différentes visions normatives et pratiques corporelles, tension encore possible sous le Directoire avant qu'à la discipline républicaine ne succède la discipline autoritaire de l'Empire. Pour conclure sur le corps, rappelons qu'il est un enjeu essentiel de création et de subversion des normes et que sa mise en scène participe de la construction du genre des individus : par le corps on se norme.

« La résistance au pouvoir politique passe par la reconstitution du rapport de soi à soi qui fait de l'individu le sujet de ses actes »¹⁵, Michel Foucault.

15 FOUCAULT, Michel, *L'Herméneutique du sujet. Cours du Collège de France (1981-82)*, Paris, Gallimard/Seuil, 2001, p. 201.